Prévention des chutes de hauteur dans le BTP

CCTH RE : Référentiel de formation des intérimaires délégués dans des entreprises réalisant des revêtements extérieurs

Opéra
Formation - Sécurité - Ingénierie - Conseil

DURÉE

4 journées, soit 28H.

Horaires : 8H30-16H30.

PRÉREQUIS

Aucun.

MODALITÉ D'ORGANISATION

Entièrement en présentiel.
Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis).

CRITÈRES IMPORTANTS :

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales.
Maîtriser le français (écrit et oral).

ACCÈS À LA FORMATION

Délai d'accès : Opéra Formation s'engage à mettre en place cette action dans un délai de 48h à 2 mois selon le financement demandé.

Modalité d'accès : Dès réception du devis validé, une confirmation d'inscription est transmise sous 48h par courriel (convention, convocation, CGV, livret d'accueil...).

NOS RÉSULTATS :

Taux de réussite : 100 %
Base de calcul à partir de juillet 2026.
Taux de satisfaction : 99.13%
Résultats à partir de juillet 2026.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Chaque stagiaire formé devra être capable :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels.
- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes.
- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE).
- Assimiler les conditions de sécurisation des banches.
- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute.
- Assimiler le port en sécurité du harnais antichute en point fixe (ancrage, PEMP...).
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation.
- Préparation du chantier et vérifications avant mise en œuvre.
- Mesures de préventions et règles de sécurité.
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabriquant.
- Réaliser les vérifications journalières.
- Utiliser les échafaudages roulants et les échafaudages de pied en sécurité.

ACCÉSSIBILITÉ AUX PSH :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé peut être engagé grâce à notre référent handicap dédié.

PROGRAMME DETAILLÉ

JOUR 1

Basiques de la prévention des risques professionnels :

- Accidentologie.
- Chutes de hauteur : causes et conséquences humaines, financières et juridiques.
- Acteurs de la prévention.
- Obligations de l'agence d'intérim et de l'entreprise.
- Préalables à la prise de poste : aptitude médicale, formations, autorisations, accueil.
- PGP, priorisation des EPC.
- PGC / PPSPS, matériel et équipements de travail : adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance...

Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes :

- Différents types d'EPC contre les chutes.
- Les fondamentaux de la pose des garde-corps.
- Moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC.

Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des PTE :

- Composants et dispositifs équipant les PTE.
- Conditions d'utilisation.
- Vérifications quotidiennes.

Assimiler les conditions de sécurisation des banches :

- Constitution des banches, éléments de sécurité : garde-corps de plateforme, protection face coffrant, étais de stabilisation, compas ...
- Techniques de stabilisation, notice du constructeur.
- Rotation des banches.

JOUR 2 :

Théorie :

- Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories.
- Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, syndrome du harnais, surveillance médicale.
- Systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons, ancrages.
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation, choix, position, validation.
- Sélection des systèmes d'arrêt de chute : marquage, notice d'utilisation, vérifications, entretien et stockage.
- Mise en œuvre.

- Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.

  Mise en situations pratiques avec évaluation continue :
- Vérifications avant mise en œuvre.

Théorie :

- Différents types d'échafaudages et domaines d'utilisation, avantages des modèles MDS.
- Rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Réglementation applicable au montage, démontage et à la vérification.
- Exploitation de la notice du fabricant.
- Examen d'adéquation, les charges maximales admissibles.
- Préparation du montage, éléments constitutifs des échafaudages et état de conservation.
- Mises en situation : application de la théorie.
- Essais de suspension inerte.
- Les nœuds.

JOUR 3 :

- Calages, positionnement et ancrages des échafaudages de pied.
- Aménagement des aires de travaux : accès, signalisations, balisages, affichages…
- Règles d'utilisation en sécurité.
- Les vérifications journalières.

  Mise en situations pratiques avec évaluation continue :
- Montage et démontage en sécurité d'échafaudages.

MODALITES D'ÉVALUATIONS :

Fiche d'évaluation remplie à chaud par le stagiaire.
La réussite à l'ensemble des **évaluations journalières** sera sanctionnée par la remise en main propre au stagiaire d'une **carte CCTH RE**.
Une photocopie de la Carte CCTH ainsi que **l'attestation de fin de formation** sont envoyées par la suite par mail au donneur d'ordre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Alternance d'apports d'**information**s et de mises en **pratique.**
Livret reprenant le contenu pédagogique de la formation **remis en main propre** au stagiaire.
Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module afin de **valider les acquis** avec chaque stagiaire.

ENCADREMENT FORMATEURS

Profil type (CV détaillés sur simple demande) :

Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'Opéra Formation et/ou par un Organisme Extérieur.

Certification QUALIOPI N°23FOR01954.1

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous souhaitez poursuivre **votre parcours de formation** ?
Prenez contact avec l'un de nos conseiller
04.67.65.50.39

POUR EN SAVOIR PLUS

https://www.opera-formation.com

FINANCEMENT

Possibilités de financement pour les demandeurs d'emploi via **France Travail**, selon étude et validation du projet professionnel.

Autres financements possibles : **OPCO**, **employeur** ou **financement personnel** selon conditions.

Date d'application : 06/10/2026

Agence Saint-Aunès - ECOPARC 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès **04.67.65.50.39** montpellier@opera-formation.com
Agence Nîmes - ZAC de Grézan – 215 rue Eugène Freyssinet 30000 Nîmes **04.66.04.87.66** – nimes@opera-formation.com
Agence Béziers - Impasse des calandres 34500 Villeneuve-les-Béziers **04.67.21.61.20** – l.maurel@opera-formation.com
SARL capital de 8000€ - **SIRET** : 441 194 255 000 36 – APE : 7022Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 91 34 07 660 34 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.